

2025–2026**Inscription à l'Internat****NOM****Prénom****Classe** _____**Date de naissance** ____ / ____ / _____**Commune de naissance** :**Pays** :**Nationalité** : Française Autre nationalité (à préciser) :**Tél mobile de l'élève** : **Courriel de l'élève** :**L'élève est-il boursier ?** Oui Non**Votre enfant a-t-il un régime alimentaire particulier ?** Oui Non **Si oui, lequel ?**

*Il est à noter que, hors projet d'accueil individualisé (PAI), cette information a pour objectif d'organiser au mieux le service de la demi-pension mais ne peut constituer une garantie pour le convive de bénéficier d'un service adapté à son régime alimentaire.
L'inscription de l'élève ne sera validée qu'à réception d'un dossier complet.

Je souhaite que mon enfant soit interne et je choisis l'un des forfaits suivants (2, 3 ou 4 jours) : **2 jours (choisir 2 petits-déjeuners, 2 repas du midi, 2 repas du soir et 2 nuitées)**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petit-Déjeuner					
Repas du midi*					
Repas du soir					
Nuitée					

 3 jours (choisir 3 petits-déjeuners, 3 repas du midi, 3 repas du soir et 3 nuitées)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petit-Déjeuner					
Repas du midi*					
Repas du soir					
Nuitée					

 4 jours (choisir 4 petits-déjeuners, 4 repas du midi, 4 repas du soir et 4 nuitées)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petit-Déjeuner					
Repas du midi*					
Repas du soir					
Nuitée					

** Le repas du midi pourra être pris dans les mêmes conditions et au même prix que celui des élèves demi-pensionnaires au ticket s'il n'est pas compris dans le forfait internat*

Pièces à joindre impérativement pour chaque élève interne :

- Fiche intendance dûment complétée et signée
- Un RIB (pour le versement d'une bourse, le remboursement d'une sortie, d'un voyage etc.)
- Attestation de paiement de la CAF ou Avis d'imposition 2025 sur le revenu 2024
- Autre (cas particulier) :

RAPPEL DES TARIFS 2024-2025

TRANCHES	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
TARIF REPAS QF	0,20 €	1,47 €	1,68 €	1,89 €	2,10 €	2,31 €	2,51 €	3,07 €	3,63 €	4,19 €
Aide régionale par repas (1)	2,87 €	1,60 €	1,39 €	1,18 €	0,97 €	0,76 €	0,56 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Forfait à payer par la famille par jour	6,26 €	8,80 €	9,22 €	9,64 €	10,06 €	10,48 €	10,88 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €

DEMI-PENSION / INTERNAT : ORGANISATION

- Carte de cantine

Une carte de cantine est confiée en début d'année, pour la durée de sa scolarité, à chaque élève inscrit. En cas de perte, elle sera facturée quatre euros (4,00 €). Cette carte est utile pour la réservation des repas et obligatoire pour le passage à la restauration des internes et demi-pensionnaires.

- Réservation des repas

Les internes doivent uniquement réserver leur repas du midi même s'ils sont au forfait. Tous les repas sont dus, y compris ceux qui ne sont pas consommés par l'élève. Pour les demi-pensionnaires, la réservation est obligatoire et peut s'effectuer plusieurs jours à l'avance ou le jour même avant 12h sur les 2 bornes disponibles (près de la vie scolaire et de l'escalier central) ou plusieurs jours à l'avance ou le jour même avant 10h30 sur internet site de l'ENT dans la rubrique « Alise / réservation des repas ». Les élèves doivent veiller à avoir un solde suffisant sur leur compte Alise pour pouvoir réserver.

- Facturation

Les factures de l'internat sont trimestrielles. Pour les demi-pensionnaires, aucune facture n'est émise : le paiement s'effectue avant réservation, directement en créditant le compte de l'élève. A chaque réservation, le montant du repas est ainsi déduit du crédit disponible. Attention, le repas est décompté à partir du moment où il est réservé et ce même si l'élève ne l'a pas consommé. Pour toute annulation, celle-ci doit être effectuée au plus tard le jour du repas avant midi. Le montant du repas sera alors crédité de nouveau sur le compte de l'élève.

- Paiement

Pour le règlement des factures de l'internat ou le versement de crédit sur le compte Alise des demi-pensionnaires, l'établissement propose les modes de paiement classiques (par chèque ou en espèces) ainsi que le paiement par carte bancaire sur Internet. Ce mode de règlement, gratuit et sécurisé, s'effectue sur le site de l'établissement rubrique « alise/ réservations – paiements » grâce à des identifiants personnels qui vous sont communiqués à la rentrée.

- Bourses

Pour les élèves boursiers, le montant de la bourse nationale viendra en priorité alimenter le forfait internat et/ou le compte cantine de l'élève. Le solde non utilisé à la fin d'un trimestre sera versé sur le compte bancaire du responsable légal.

L'élève	Les parents ou responsables légaux
Vu et pris connaissance le :	Lu et approuvé le :
Signature :	Signature :